



Irma : Bilan de situation à Saint-Martin L'UNSA Police reçu à la DCPAF

Une délégation composée de **Thierry Clair**, secrétaire national province Dom Com, de **Sébastien Decochereux** et **Marc Hocquard**, délégués nationaux du secteur paritarisme, a été reçue par **Mme Marie-Hélène Justo**, sous-directrice des ressources humaines, **Mme Valérie Minne**, chef de la division ressources humaines, ainsi que **Mme Pascale Legendre**, adjointe à la SDASAP.

Situation actuelle :

⇒ Fond de secours : les demandes seront toutes traitées (un modèle type de compte-rendu est disponible auprès de l'assistante sociale).

⇒ Fin de contrat anticipée : toutes les demandes seront satisfaites.

Les retours en métropole seront traités dans le cadre de l'article 25, permettant le bénéfice de l'indemnité de changement de résidence.

Aucune retenue sur l'indemnité de sujétion géographique versée.

⇒ Nos collègues ADS qui souhaitent poursuivre leur contrat en métropole seront mutés

Renforts d'effectifs :

⇒ Un 3^{ème} mouvement de renforts d'effectifs sera organisé dans les mêmes conditions que les précédents.

Mutations à Saint - Martin :

⇒ Un mouvement de mutation par « tirage sur liste » (contact par la DRCPN des fonctionnaires qui ont postulé au dernier Mouvement général de mutation) va être organisé très prochainement;

⇒ Prise de service prévue mi-novembre, début décembre;

⇒ 21 affectations sont programmées.

« L'UNSA Police suivra avec attention l'évolution de la situation de nos collègues durement éprouvés par cette catastrophe.

L'UNSA Police apporte tout son soutien à nos collègues restés sur place, qui vont continuer à exercer leurs missions dans des conditions souvent précaires. »

La délégation UNSA Police

UNSA Police, le langage de vérité !